

Trophée Espérance 2023

Catégorie U12 (avec classement spécifique U10)

Dimanche 8 octobre Gonesse

Dimanche 22 octobre Bellefontaine (parcours Rouge)

Dimanche 12 novembre Mont Griffon (La Forêt)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue Paris-IDF et du Comité du Val d'Oise.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Engagement

Date limite d'inscription : lundi 2 octobre (sur l'Extranet FFG) pour les 3 tours
Droit d'inscription : 10 € par participant pour chaque tour joué.

Conditions de participation

	Âge	Garçons	Filles
U 12	Nés après le 01/01/2011	Index > à 26,4 ou titulaire du drapeau argent	Index > à 31,4 ou titulaire du drapeau argent

(Ne pas avoir participé au Championnat Jeunes du Val d'Oise au 4 juin 2023.)

Un maximum de 10 jeunes par club par tour. L'épreuve est limitée à 54 participants. Si jamais il y a trop de jeunes inscrits pour un tour, la priorité sera donnée aux filles et aux plus jeunes. Ce sont des clubs qui ont plus de 8 enfants inscrits qui seront invités à enlever un ou deux joueurs pour le tour concerné. Si jamais le maximum de 54 participants n'est pas atteint, des wild cards seront attribuées.

Déroulement et formule de jeu

Ce Challenge se déroule sur 3 tours (2 tours + Finale)

Formule de jeu : 9 trous en stroke-play brut avec un score maximum : à 8 on relève la balle et on marque 9 sur la carte. (Mémo trimestriel FFG du janvier 2023).

Départs échelonnés à partir de 9 heures. Repères de départ : conformes aux préconisations fédérales pour les catégories d'âge.

Chaque club doit s'assurer que les parents accompagnateurs seront disponibles pour suivre une partie – mais pas la partie de leur enfant. Si un club envoie 8 joueurs, 4 parents devraient être disponibles pour suivre une partie. Au maximum il y aura 18 parties de 3 joueurs, donc il faut 18 parents disponibles.

Classement et Prix

A l'issue des 3 tours, le classement individuel final prendra en compte pour chaque joueur le score obtenu sur la finale du 12 novembre et le meilleur score obtenu en octobre.

En cas d'égalité, il sera effectué un départage sur le meilleur score du 3e tour. Si l'égalité subsiste, le départage sera effectué par classement informatique sur le dernier tour.

U 12 (nés en 2011 et 2012) :

2 prix brut filles et 3 prix brut garçons

U 10 (nés après le 01/01/2013) :

1 prix brut fille et 2 prix brut garçons

Comité d'épreuve

Le comité de l'épreuve est composé des arbitres et membres du CD95.

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.